Cam
FRC
7034

PREMIERE LETTRE

DE L'ÉVÊQUE D'A....,

DÉPUTÉ AUX ÉTATS - GÉNÉRAUX;

A L'ÉVÊQUE DE B....,

NON DÉPUTÉ.

M+W 14323

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO

AVIS.

Si les réſultats des ſéances d'une Aſſemblée auſſi intéreſſante que celle de chacun des Ordres qui compoſent les Etats-Généraux, excitent la curioſité publique, les détails des débats qui précedent & préparent les réſolutions, ſont bien plus piquans pour l'Obſervateur Philoſophe. Il aime à voir la manière infiniment variée, dont les opinions ſe modifient par la combinaiſon des préjugés, des paſſions individuelles & des intérêts de Corps.

Cette conſidération a porté l'Editeur de cette Lettre à la rendre publique; il s'eſt aſſuré qu'elle ne contient que la vérité la plus exacte.

Elle eſt fidellement copiée ſur l'original qu'a reçu l'Evêque de B... On a cru devoir y laiſſer les incorrections de ſtyle, dont une lettre, à un ami, n'eſt pas toujours exempte.

Si la correſpondance des deux Prélats continue, l'Editeur eſpére s'en procurer la ſuite par les mêmes moyens qui lui ont fourni cette première lettre, & il s'empreſſera de la communiquer à ſes Lecteurs.

Première Lettre de l'Evêque d'A...., Député aux Etats-Généraux, à l'Evêque de B...., non-Député.

MONSEIGNEUR,

En vous rendant compte de nos efforts, que ne puis-je vous annoncer des ſuccès! Vous aviez ſagement prévu que nous aurions à combattre ici nombre de Curés, juſques-là ſi bien façonnés au joug Epiſcopal, & ſéduits aujourd'hui par une lueur de liberté. En vérité, Monſeigneur, l'Aſſemblée du Clergé eſt devenue une image des Saturnales.

Malheureuſement encore l'opinion pu-

blique eſt contre nous. Il ſemble que le ſalut de l'Etat ſoit entre les mains des Curés. Les Prélats, attachés à défendre leurs plus chers intérêts, qui, comme on ſait, ſont inſéparables de ceux de la Religion; combattant *pro aris & focis* avec un courage vraiment apoſtolique; les Prélats ſont preſque regardés comme de mauvais Citoyens.

Cette poſition eſt fâcheuſe, il faut l'avouer; mais, Monſeigneur, la fermeté ne nous manquera jamais, vous connoiſſez la nature & l'étendue de nos reſſources, & vous n'ignorez pas que nos Adverſaires n'en ont aucune de cette eſpèce.

D'abord nous avons tenté de les rendre mépriſables à la Cour. Les Evêques de P.....s & de B.....s avoient habilement préparé les voies, dès la tenue des Aſſemblées de leurs Bailliages. Le premier écrivoit dès-lors à Verſailles, que, dans les ſéances, les Curés n'avoient pas été des modèles de ſobriété (1). L'Evêque d'A..n

(1) Un mauvais plaiſant a dit que cela paroiſſoit

faiſoit paſſer ſes Curés pour des joueurs déterminés, & l'Evêque de Rennes ſe réjouiſſoit aux dépens des ſiens dans les Gazettes de Hollande (1).

Les ſubalternes du parti ſignaloient leur zèle, & quelques-uns même faiſoient parler les Miniſtres (2).

---

vraiſemblable, au moins pour les deux ſéances dans leſquelles ce Prélat & ſon confrere, l'Evêque de L... n'avoient été nommés Députés.

(1) Suivant l'Evêque de Rennes, les Curés Bretons ne connoiſſoient que leurs bréviaires & leurs ſervantes.

(2) L'Abbé de Monteſquiou, que le Clergé de Paris a eu le bon eſprit de députer aux Etats-Généraux, écrivoit à Angers. « Je me ſuis ex-» pliqué avec le Miniſtre des Finances ſur les » cabales, les menées & l'inſolence des Curés » du Royaume, en particulier de ceux de l'Anjou » & du Maine. Il ma répondu qu'il en étoit très-» mécontent, qu'il avoit eſpéré qu'ils ſe com-» porteroient mieux à l'égard de leurs Supérieurs, » les Evêques, les Abbés, les Grands-Vicaires, » & même les Chanoines des Cathédrales, ... » qu'il s'étoit trompé en déterminant le Roi à » les convoquer tous comme Electeurs; qu'une » autre fois on y remédieroit, & que, malgré » la circonſtance de leur convocation préſente, » on trouveroit le moyen de les punir, & qu'ils ne » réuſſiroient dans aucune de leurs prétentions ». Voilà ce qui s'appelle montrer une vocation décidée pour l'Eſpicopat!

Mais la précaution la plus ſage fut de ſuppoſer au Tiers-Etat le deſſein formé d'ébranler les principes du Gouvernement, & d'attaquer la Religion. Nous ſoutinmes cette légère calomnie avec tant d'adreſſe, que nous fîmes paſſer dans notre parti beaucoup de bons Curés, dont la conſcience droite s'effrayoit des dangers qui paroiſſoient menacer ces deux objets fondamentaux.

C'eſt ainſi, Monſeigneur, que nous préparions habilement notre défenſe; heureuſement nous avons dans la Commiſſion, ſoi-diſante conciliatoire, l'Archevêque d'A...s & l'Evêque de C.....t, l'un & l'autre inébranlables dans les bons principes; & plus heureuſement encore, il étoit arrivé, par la gaucherie des Curés, que le premier étoit chef de la Commiſſion.

L'Archevêque de Bordeaux, qui a déſerté le parti Epiſcopal en faveur de je ne ſais quelle chimère, qu'il décore du beau nom de *bien public*, avoit propoſé,

dès le 13 Mai, d'autoriſer nos Commiſſaires à déclarer à ceux des deux autres Ordres, & cela, dès l'ouverture des conférences, que *le Clergé renonçoit à tout privilège en matière d'impôt.* C'étoit là couper dans le vif. Nous fûmes aſſez adroits pour faire tomber cette dangereuſe motion, qui reparut avec auſſi peu de ſuccès dans deux autres ſéances.

Non paroiſſions maîtres de l'Aſſemblée, nous avions l'art de l'occuper de minuties auxquelles nous donnions toujours un air important. Mais cette ſécurité ne dura pas. L'orage ſe formoit & ne tarda pas à s'annoncer.

Les Curés s'aſſembloient impunément tous les ſoirs dans la ſalle de l'Ordre. Ces temps heureux ne ſont plus, Monſeigneur, où l'exploſion de quelques lettres de cachet eût diſſipé ces conciliabules ſéditieux ! il eſt fermé, hélas, peut-être pour jamais, ce formidable Arſenal où nous trouvions, à diſcrétion, ces armes ſi commodes, qui

tranchoient toutes les difficultés & nous diſpenſoient d'avoir raiſon.

Le mardi 19 Mai, (le ſouvenir de cette triſte journée affligera long-temps mon cœur) nos Adverſaires ſe montrèrent avec un air de fermeté qui fut de mauvais préſage. Un Curé de Languedoc fit un diſcours qu'il termina mauſſadement par requérir qu'on délibérât ſur la motion, tant de fois enſevelie, de l'Archevêque de Bordeaux.

Nous eûmes la douleur de voir cette requiſition appuyée par cet Archevêque, par celui de Vienne, & ſur-tout par l'Evêque de Chartres. Le Ciel eſt témoin de nos efforts pour faire tomber une quatrième fois la propoſition, ou du moins pour gagner du temps.

Les Archevêques d'A.x, d'A...s, de B.....s, de D...s, & pluſieurs excellens Evêques épuiſèrent leur logique & leurs poumons; tous proteſtoient que le ſacrifice des intérêts pécuniaires étoit leur unique vœu; que ce ſacrifice étoit tout préparé dans leurs cœurs. On les eût pris pour des

Citoyens; enſuite, par les détours adroits de la plus fine dialectique, ils finiſſoient toujours par conclure qu'un ſilence modeſte ſur leur déſintéreſſement ſecret, étoit le ſeul parti qui convînt à la prudente circonſpection du Clergé.

L'Evêque de P.....s ſe couvrit de gloire par ſa belle défenſe. Il prouva ſolidement que la déclaration qu'on propoſoit étoit prématurée, inutile & même *dangereuſe*. Il ſe ſurpaſſa lui-même dans cette partie de ſon diſcours. On peut dire à cette occaſion.

Si pergamâ dextrâ.
defendi poſſent, etiam hàc defenſa fuiſſent.

Ces efforts de rhétorique ne ralentiſſoient point le courage de nos ennemis. Preſque tous ſe donnoient les airs de motiver leurs avis. Les Automates (1) étoient montés ce jour-là. Un Curé ſoutint que le Clergé n'avoit point de privilége en matière

(1) Nous déſignons les curés ſous le nom encore moins noble de *manches à balai*.

d'impôt qui ne fût commun à toute la Nation (1).

Un autre prétendit que le désintéressement du Clergé n'étoit pas un sacrifice, mais un devoir ; qu'aucune classe de Citoyens ne pouvoit se dispenser, sans injustice, de porter sa contribution proportionnelle des charges publiques.

Un Curé du Poitou s'avisa de nous lire une diatribe impertinente ; il fit, en plébéien, l'apologie des intentions du Tiers-Etat; il eut l'insolence d'avancer que les Evêques, à qui les abus étoient utiles, selon lui, mettoient tout en œuvre pour en éloigner la réforme; que leur but étoit de s'opposer à l'union des Ordres de laquelle dépendoit le succès des Etats-Généraux. Il attaqua nos Palais, nos meubles, nos équipages (2);

(1) L'Evêque de S.....s avoit oui dire que le Clergé avoit des distinctions, des prérogatives. Il attendit au lendemain à attaquer le bon Curé; je suis fâché d'être obligé de convenir que l'Evêque fut terrassé. On a voulu dire qu'il avoit rougi ; mais je puis assurer le contraire.

(2) Convenons des torts de nos amis. Il est

il nous reprocha la non-réſidence. Il pouſſa l'indécence juſqu'à ſoulever le voile qui couvre les myſteres de nos ſecrétariats ; il parla de la taxe arbitraire des diſpenſes, des viſa qu'il ſavoit, diſoit-il, aller depuis 24 juſqu'à 52 liv. J'avoue, Monſeigneur, que je tremblai pour les ſecrets de la Chambre diocéſaine, mais heureuſement le *prône* finit ſans qu'il touchât cette matière délicate.

Que vous êtes heureux, Monſeigneur, de n'avoir pas été obligé, comme nous, d'entendre ces phraſes ſi ſcandaleuſes, & ſi nouvelles pour les oreilles épiſcopales ! & que vous devez me ſavoir gré du ſacrifice pénible que je fais à l'amitié qui nous lie, en traçant le triſte récit de cette funeſte ſéance !

Nous avions bien prévu qu'elle ſeroit orageuſe ; nous avions fait ouvrir, par un bon Curé de nos amis, un avis mitoyen,

---

certain que la voiture de Monſeigneur de B.....s eſt moins ſéante à un Evêque, qu'à une Actrice entretenue par un Fermier général.

qui étoit de laiſſer à la prudence de nos Commiſſaires de faire, ou non, cette déclaration douloureuſe. Nous ſavions que nous avions tout à eſpérer de la circonſpection connue du chef de la Commiſſion. Mais cette ſage précaution n'eut point de ſuccès. La prudence des Commiſſaires n'eut que 50 voix, ſa négative 25, & 150 furent pour ſe déclaration.

Rien n'égale la conſternation qui ſe répandit dans notre parti, après une déroute auſſi complette. Il n'y avoit plus moyen de chicaner la victoire. Le champ de bataille étoit reſté aux ennemis.

La nuit ranima un peu le courage des vaincus ; le lendemain nous propoſâmes de revenir ſur la délibération de la veille. Un Chanoine régulier ſe ſacrifia pour la bonne cauſe. Il fit un diſcours qui n'étoit qu'un long commentaire de celui de l'Evêque de P.....s, & affronta, avec une intrépidité digne d'un meilleur ſuccès, les huées des vainqueurs.

L'Evêque de Chartres rendit tous nos

efforts inutiles. Il proteſta que ſon avis étoit que le Procès-Verbal de la ſéance précédente fût imprimé, & qu'il y verroit paroître ſon nom avec plaiſir.

Ce terrible mot nous fit pâlir. C'eût été livrer les noms de nos intrépides défenſeurs aux ſarcaſmes indécens d'un public ignorant & prévenu.

Nous imaginâmes ſur le champ un expédient admirable, ce fut de dire que la déclaration ſeroit approuvée par acclamation.

De là, deux avantages inappréciables. Nous ſauvions l'honneur du parti épiſcopal dans l'opinion publique; & dans le cas que nous fuſſions aſſez heureux pour faire manquer les Etats-Généraux, cette voie d'acclamation étant illégale, nos prélats n'avoient plus d'engagement.

Cette préſence d'eſprit dans les grands dangers eſt le caractere des grands hommes; vous lui accordez, ſans doute, Monſeigneur, votre admiration; mais ne l'épuiſez pas, je vous prie; le trait qui me reſte

à vous raconter, ſurpaſſera même votre attente.

Ce maudit Procès-Verbal de la ſéance du Mardi, reſtoit toujours. Tous les noms des votans étoient écrits à côté de leurs avis. Ce journal pouvoit devenir public par une ſuite de la malice de nos adverſaires. Voyez quel ſcandale c'eût été !

Nous trouvâmes le moyen de gagner les Secretaires. Ils nous livrèrent cette pièce ſi dangereuſe. Nous dictâmes un autre journal, dans lequel il n'y avoit pas un mot de la délibération, pas le moindre veſtige des ſuffrages recueillis dans la ſéance du Mardi. On y liſoit, au contraire, que la propoſition n'avoit point trouvé de contradicteurs, & avoit été reçue par acclamation dans l'Aſſemblée.

Ce n'eſt pas tout. Nous fîmes ſur le champ inſérer, dans le Journal de Paris, un article conforme à cette heureuſe correction; il paſſera, dans tous les Journaux, dans la même forme; de là dans l'hiſtoire, & nous voilà blancs comme neige dans la poſtérité.

Nos Adverſaires inſiſtèrent un peu ſur cette petite infidélité; mais ils eurent la modération de ne pas proteſter.

Convenez Monſeigneur, qu'il eſt bien avantageux pour les défenſeurs des vrais principes, de pouvoir employer ſans ſcrupule ces innocentes ſupercheries.

Mais que le ſacrifice qu'on nous a forcé de faire eſt douloureux! Nous allons donc être obligés d'être juſtes! Que deviendront nos immunités; que deviendront les caiſſes inépuiſables de nos Chambres diocéſaines! que de maux je prévois! je ne puis que vous prier, Monſeigneur, de vous préparer à recevoir dans la lettre ſuivante, la nouvelle d'événemens, peut-être auſſi fâcheux.

J'ai l'honeur, &c.

Verſaille, 22 Mai 1789.